



### OBLIGATIONS :

D.88-1056 du 14/11/1988, précisant l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension.

Arrêté du 17/01/1989 fixe le contenu de la formation selon l'UTE C 18 510 et 530.

### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

Personnel électricien amené à réaliser ou diriger des travaux, interventions ou consignations sur Basse Tension et/ou Haute Tension ayant déjà suivi une formation.

### OBJECTIFS :

- Approfondir les connaissances, évaluer les risques,
- Savoir se protéger et protéger les autres,
- Être capable d'effectuer des interventions, consignations en respectant le mode opératoire.

### CONTENU :

#### ✚ Contexte réglementaire

- ↳ Le cadre réglementaire,
- ↳ Obligations et responsabilités de chacun.

#### ✚ Rappel sur la notion d'électricité

#### ✚ Le risque électrique

- ↳ Différents types de risques,
- ↳ Statistiques,
- ↳ Mécanisme des électrisations et électrocutions.

#### ✚ Les moyens de prévention

- ↳ La normalisation,
- ↳ Publication UTE C18 510,
- ↳ Moyens de protection :

- ✓ Contacts directs,
- ✓ Contacts indirects,
- ✓ Brûlures.

- ↳ Prescriptions au personnel,
- ↳ La consignation.

#### ✚ Les interventions et l'environnement

- ↳ Différentes zones,
- ↳ Spécificités du milieu BTP :
  - ✓ Rôle du chargé d'intervention,
  - ✓ Dispositions particulières,
  - ✓ Interventions de dépannage,
  - ✓ Interventions spéciales.
- ↳ Intervention au voisinage de conduite isolée ou non.

#### ✚ Travaux en BTA, BTB, HT

- ↳ La consignation et le rôle de chacun :
  - ✓ Le chef d'entreprise ou délégataire,
  - ✓ Le chargé de consignation,
  - ✓ Le chargé de travaux,
  - ✓ L'exécutant,

- ✓ Le surveillant de sécurité,
- ✓ Les cas particuliers (en fonction de l'entreprise),
- ✓ Les différents systèmes de consignation.

#### ✚ Appareillage électrique basse tension et haute tension

- ↳ Protection contre la surintensité,
- ↳ Moyens de commande et sectionnement,
- ↳ Résistance et mesures des prises de terre.

#### ✚ Moyens de protection individuelle et collective

- ↳ Enceintes confinées.

#### ✚ Manœuvres, mesurages, essais, vérifications

#### ✚ Outillage

- ↳ Électrique,
- ↳ Echelle, échafaudage, escabeau...
- ↳ Petit outillage et moyens de levage.

#### ✚ Le secours

- ↳ Notions de secourisme,
- ↳ Incendie d'origine électrique.

Habilitation du personnel	Travaux		Interventions du domaine BT
	Hors tension	Sous tension	
Exécutant électricien	B1 ou H1	B1T ou H1T	BR
Chargé d'intervention	⊘	⊘	
Chargé de travaux	B2 ou H2	B2T ou H2T	⊘
Chargé de consignation	BC ou HC	⊘	BC

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Avec de nombreux supports (vidéo, documents, armoires électriques, outillage...) l'animateur, technicien expérimenté, amène les candidats par des cas concrets à trouver des solutions face à des situations variées.

### **LE + DE FØ-SEC-CH :**

Le centre de formation est équipé d'armoire électrique hors et sous tension. Un titre d'habilitation ainsi que les domaines habilitables vous seront fournis.



Formation validée à partir de 5 personnes en inter entreprises  
Nombre de participants : 12 maximum

### REMARQUES :

- Pour la Haute Tension, une demie journée supplémentaire doit être rajoutée.
- A l'issue de la formation, l'employeur doit remettre le titre d'habilitation.
- Un recyclage doit être réalisé avant 3 ans.

**1 jour**

Pour tous renseignements,  
Inscriptions, formations intra  
ou formations sur mesure :

**FØ-SEC-CH S.A.R.L.**  
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC  
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53  
Courriel : [fosecch@gmail.com](mailto:fosecch@gmail.com)